

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune d'Argentan, Numéro national d'identification : 216100065, Place du Docteur Couinaud - BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 00, Courriel : affaires.generales@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 36 52 07, Code NUTS : FRD13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.argentan.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7054966>

Centre Communal d'Action Sociale Argentan, 4, Rue du Collège, 61200, Argentan, F, Téléphone : (+33) 2 33 35 81 62, Courriel : ccas@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 35 80 68, Code NUTS : FRD13,

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>,

Adresse du profil d'acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7054966>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://demat.centraledesmarches.com/7054966>.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Autre adresse : Service Assurances, Place du Docteur Couinaud - BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 19, Courriel : severine.adrien@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 36 80 99, Code NUTS : FRD13, Adresse internet : <http://www.argentan.fr>,

Adresse du profil d'acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7054966>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://demat.centraledesmarches.com/7054966>.

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé** : Marché de prestations de services en assurances dommages aux biens pour la ville d'Argentan et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Argentan
Numéro de référence :
- II.1.2) **Code CPV principal** :
Descripteur principal : 66515000
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché est un marché de prestations de services en assurances dommages aux biens pour la ville d'Argentan et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Argentan
- II.1.5) **Valeur totale estimée** :
Valeur hors TVA : 215 000 euros
- II.1.6) **Information sur les lots** :
Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Assurance
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé** :
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 66515000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 66518000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRD13
Lieu principal d'exécution : 61200 Argentan
- II.2.4) **Description des prestations** : Le contrat est régi sur la base des conditions générales, modèle C1 ou modèle équivalent.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 215 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Début : 1.e.r janvier 2021 - Fin : 31 décembre 2025
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : oui
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Quantité = 81 615 mètres carrés.
Mots descripteurs : Assurance

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : 1. Un DC1 (ou une lettre de candidature). En cas de groupement d'assureurs et/ou d'intermédiaires, utilisez un DC1 (ou une lettre de candidature) commun à tous les membres constituant le groupement. NB : les candidats peuvent simplement remettre une lettre de candidature et une déclaration sur l'honneur (voir le modèle joint).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : 2. Un DC2 (déclaration du candidat) ou équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : 3. Agréments pour les risques classifiés par branches d'assurance : a. Pour les organismes d'assurance agréés en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'ACPR) : Fournir une copie des documents prouvant que l'assureur porteur de risque est titulaire des agréments des branches d'assurance nécessaires pour garantir les risques pour lesquels il répond (ou une attestation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). b. Pour les organismes intervenant en France dans le cadre du passeport européen (libre prestation de service ou libre établissement) : • Fournir une copie de l'agrément obtenu auprès de l'ACPR (ou de la banque centrale du pays d'origine traduit en français) dans la branche d'assurance selon la nomenclature française, correspondant aux garanties à couvrir. • A défaut fournir une attestation signée par l'Autorité de Contrôle compétente de leur Etat membre d'origine démontrant que l'agrément qui leur a été accordé leur permet de couvrir les risques pour lesquels ils répondent et validant ainsi les conditions de leur exploitation en LPS en France. 4. Le(s) intermédiaire(s) éventuels justifieront : a. être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et être inscrit auprès de l'ORIAS, ou une déclaration prévue dans l'attestation sur l'honneur. b. le mandat de la compagnie d'assurance permettant de connaître l'étendue de ses pouvoirs et notamment celui de signer l'offre ou non pour le compte de la société d'assurance.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Les prestations sont réservées aux sociétés et intermédiaires d'assurance ayant capacité à garantir les risques faisant l'objet de la présente consultation, y compris en "libre prestation de service".

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

16 novembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au : 31 décembre 2020

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 16 novembre 2020 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Non.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Caen, 3, Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3, Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

7 octobre 2020